

# Des réflexes pour le choix des services en ligne

## Focus sur Zoom

**Zoom** est un service de conférence à distance qui combine la vidéoconférence, les réunions en ligne, le chat et la collaboration mobile à l'aide d'applications.

**L'utilisation de cet outil est à proscrire** pour les raisons suivantes :

- La société a reconnu et retiré depuis les **transmissions de données vers Facebook** sans l'accord des utilisateurs. Elle a modifié récemment sa politique et affirme ne vendre aucune donnée à des tiers. Néanmoins, **Zoom continue de collecter un grand nombre de données personnelles** (« nom, adresse mail, numéro de téléphone, adresse postale, adresses IP », « genre d'appareil que vous utilisez », « version du système d'exploitation et l'identifiant de l'appareil », « l'endroit où vous vous trouvez »...). Le document de politique de confidentialité accessible aux utilisateur explique de son côté que **la société zoom possède ses propres services de marketing**.
- Le système mis en place par zoom **intègre un indicateur d'attention**. Par de multiples paramètres, comme par exemple la durée d'ouverture de la fenêtre de discussion, le mouvement d'un curseur de souris etc., le logiciel offre des possibilités de surveillance à distance, qu'il s'agisse d'élèves ou de collaborateurs. Au regard de la loi, **il s'agit d'une violation de la vie privée** et d'une utilisation déloyale d'un traitement de données personnelles, sujet dont plusieurs associations de défenses des libertés se sont déjà emparées.
- La Federal Trade Commission (FTC) a enjoint la société ZOOM de renforcer la sécurité de son logiciel.  
<https://www.ftc.gov/news-events/press-releases/2020/11/ftc-requires-zoom-enhance-its-security-practices-part-settlement>